

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 27

*Séance du 12 mai 2026*

Nombre de membres présents : 22

*L'an deux mil vingt-six et le douze mai à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel VITORINO, Maire*

Ont pris part à la délibération :

Pour :

Contre :

Abstention :

Date de la convocation

05/05/2026

Date d'affichage

05/05/2026

Objet de la délibération n° 44-2026

Finances locales – Subventions aux associations

Présents

A. SECULA, C. LAVENAN, M. MELOU, L. GALINIER, S. MASSON, S. FAUCON, V. DROUIN S. JEANNE-BROU M. CAREL, L. MERIEN, S. SEGHER, D. FOLTRAN, N. LAMBERT, A. DOUGNAC, G. VERDU, K. PAPON, C. BRESSON PAVAILLER, C. CLERGEAU, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO et C. DOMEZIL

Absents excusés

F. BOYER, R. MONTAGNON, E. ENJALBERT, C. BOUSQUET, T. CAYUELA,

Pouvoirs

R. MONTAGNON à A. SECULA	E. ENJALBERT à A. DOUGNAC
C. BOUSQUET à V. DROUIN	T. CAYUELA à D. VITORINO
F. BOYER à S. JEANNE-BROU	

*Madame Aurélie SECULA a été nommée secrétaire*

Délibération n° 06

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Verfeil soutient activement le fonctionnement des associations dont l'activité revêt un intérêt local ou à l'occasion de l'organisation d'une action.

Les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2026, présentés par les associations, ont été examinés le 6 mai par une commission spécifique composée de 14 élus.

Le Conseil doit se prononcer sur la demande de subvention des associations telle que présentée. Il est précisé que les membres de bureau doivent être non participant au moment du vote.

VU les articles L.2121-29 et L2311-7 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT les dossiers de demande de subvention des associations,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le versement des subventions aux associations tels que présentés dans le tableau ci-dessous,

Associations	Subvention 2025	Demande 2026	Proposée 2026	Non participant	VOTE
<b>SPORT</b>					
Association de Chasse (ACCA)	300	400	300		1 abstention
Athlétic club	1 000	2 000	2 000		3 abstentions
Basket Club Verfeil	4 500	5 000	4 500		1 abstention
Chasse Saint Sernin des Rais	300	300	150		1 abstention et 1 contre
Club de voile du Laragou	1 400	1 400	1 400		4 contre
Entente Football Club Castelmaurou/Verfeil	5 000	6 000	5 000		Unanimité
Des pattes et des coeurs	200	200	200		Unanimité
Les Figuiers Volants	750	1 200	1 200	V.DROUIN S. MASSON S. FAUCON et K. PAPON	1 abstention et 1 contre
Judo	1 850	2 000	2 000	F. BOYER	2 abstentions et 1 contre
Los Cambos de mil	500	500 + 500	500 + 250		2 abstentions et 2 contre
Pétanque Verfeilloise	400	400	400		Unanimité
Randonneurs du Girou	300	350	350		Unanimité
Rugby	5 000	5 000	5 000		Unanimité
Tennis Club Verfeillois	2 300	2 500	2 300	S. MASSON	Unanimité
Trail du Cassoulet	1 500	2 000	2 000		Unanimité
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>25 000</b>	<b>29 750</b>	<b>27 550</b>		
<b>CULTURE et ANIMATION</b>					
Association Des Amis du Ramel	300	300	300		Unanimité
Amicale du 3 <sup>ème</sup> âge	0	400	400		Unanimité
Cantoperlic	330	400	330		Unanimité
Comité des fêtes de Verfeil	20 000	18 000	18 000		Unanimité
Comité des fêtes du Ramel	5 000	6 000	6 000		2 abstentions
Foyer Laïque	2 000	2 000	2 000	MJ. SCHIFANO	Unanimité
La Bélugo	8 000	8 000	8 000	S. JEANNE BROU	Unanimité
Label Montgolfière	0	2 500	0		Unanimité
Les Amis des arts	350	350	350		Unanimité
Ludothèque / Parta'Jeu	17 000	17 850	17 850		Unanimité
Théâtrales	2 300	2 500	2 500		Unanimité

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : **18 MAI 2026**  
Et publication ou notification du : **18 MAI 2026**

TILT	1 000	8 200	8 200	L. MERIEN	4 abstentions et 3 contre
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>56 680</b>	<b>66 100</b>	<b>63 930</b>		
<b>PETITE ENFANCE, VIE SCOLAIRE et JEUNESSE</b>					
Association des Assistantes Maternelles du Canton de Verfeil	300	400	300		3 abstentions et 1 contre
Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Verfeil	400	400	400		Unanimité
Enfantastiques	300	500	300		3 abstentions et 1 contre
Les p'tites canailles (MAM)	0	500	300		2 abstentions et 5 contre
FCPE des Ecoles	400	500	400		Unanimité
APEL STE Thérèse	400	700	400		8 abstentions et 1 contre
Coopérative Ecole Elémentaire ( <i>sorties scolaires</i> )	1 920	3 850	3 850		1 contre
Coopérative Ecole Elémentaire ( <i>classes découvertes</i> )	8 000	8 000	8 000		1 contre
Coopérative Ecole Elémentaire ( <i>PLAN LECTURE</i> )	150	150	150		Unanimité
Coopérative Ecole Elémentaire ( <i>RASED</i> )	150	150	150		Unanimité
Coopérative Ecole Elémentaire (Projet musique)	1 000	1 800	1 800		Unanimité
Coopérative Ecole Elémentaire (Fête du cinéma)	0	350	350		Unanimité
Coopérative Ecole Elémentaire (Projet Vélo)	0	2 600	2 600		1 contre
Coopérative Ecole Maternelle ( <i>sorties scolaires et projets</i> )	3 000	3 000	3 000		Unanimité
Coopérative Ecole Maternelle (Sortie Parc Australien)	974.50	0	0		
Coopérative Ecole Maternelle (Intervention Centre KAPLA)	570	0	0		
Coopérative Ecole Maternelle (Projet cirque)	0	3 071	3 071		1 contre

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : **1 8 MAI 2026**  
Et publication ou notification du : **1 8 MAI 2026**

Coopérative de l'école Le Figuiér	0	1 400	1 400		Unanimité
Crèche SCOUBIDOU	46 000	40 000	40 000	S. FAUCON C. SCHIFANO N. LAMBERT	Unanimité
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>63 564.50</b>	<b>64 041.00</b>	<b>66 471</b>		
<b>DIVERS</b>					
Amicale des sapeurs-pompiers	1 000	2 000	1 000	D. VITORINO	1 abstention
Les Paysannes	150	0	0		
Anciens Combattants	200	200	200		Unanimité
Association bénévole don de sang	150	700	500		Unanimité
FNACA	300	500	300		Unanimité
Petit Apetit Camille	0	500	500		Unanimité
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 800</b>	<b>3 900</b>	<b>2 500</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>148 044.50</b>	<b>163 791</b>	<b>160 451</b>		

DIT que ces dépenses seront imputées au Chapitre 65 du budget primitif 2026

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,